

Par télécopieur et par courrier : 418 648-7980

Québec, le 15 janvier 2007

Madame Lucie Pagé  
Transports Canada  
Gare Maritime Champlain  
901, Cap Diamant, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1K 4K1

**241**

**DQ40**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique, des questions écrites provenant de différentes clientèles ont été transmises à la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier. Ces demandes ont été examinées et sont également disponibles pour la consultation en ligne sur le site du BAPE.

La commission d'examen conjoint désire soumettre à votre instance la présente demande relevant de son expertise et compétence.

Veillez trouver, en annexe, l'information demandée pour laquelle une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement puisque dans son dernier communiqué la commission a fixé au 26 janvier la date limite de la réception des questions écrites.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

c.c. M<sup>me</sup> Annie Déziel

---

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES ADRESSÉES À  
TRANSPORTS CANADA (DQ40)**

- QUES17.** Une correspondance de l'Ambassade canadienne à Washington à la FERC (USA) nous apprend que le Canada a conduit sa propre étude sur la sécurité maritime en relation avec le transit de méthaniers dans le Head Harbour Passage (frontière du Maine et du N.B.) Cette étude aurait été complétée en été 2006. Nous demandons que Transports Canada dépose une copie de cette étude.
- QUES83.** Est-ce que l'initiateur du projet a identifié les hauts fonds dans le secteur et le cas échéant, à quel niveau d'eau ? Est-ce que des spécialistes de la sécurité maritime peuvent nous faire part de cela.
- QUES95.** L'initiateur du projet propose au comité Termpol que des petites embarcations puissent passer à un endroit bien précis sous la jetée. Pouvons-nous avoir des données claires sur les restrictions d'usages autour du site, ce sont des informations importantes étant donné le choix du site.
- QUES99.** Est-ce que Gaz Métro a bénéficié d'un droit de premier refus (affirmation de Mme Stéphanie Trudeau à Maisonneuve en direct, le 5 décembre 2006) avec Transports Canada concernant la cession ou location à long terme du port de Gros Cacouna pour l'implantation de son éventuel terminal méthanier sur ce site?  
Si oui, pourriez-vous fournir la date et le document spécifiant ce droit de premier refus
- QUES130.** Quelles sont les normes canadiennes autour d'un méthanier en train de décharger son contenu?  
plus petit que 160 000 m<sup>3</sup>?  
de 160 000 m<sup>3</sup>?  
de 216 000 m<sup>3</sup>?  
  
Idem pour le méthanier vidé?
- QUES144.** Pour l'analyse de risque, avez-vous pris les différentes mesures de vent de façon continue avec l'aide d'appareils installés dans le secteur de la jetée selon les saisons et afin d'avoir une juste évaluation de la moyenne?